

Adresse du comité révolutionnaire de Givet, qui félicite la Convention sur le décret du 18 floréal, lors de la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Givet, qui félicite la Convention sur le décret du 18 floréal, lors de la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 295-296;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14005_t1_0295_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

hâtés de l'en retirer. Qu'il est sublime, qu'il est majestueux, qu'il est consolant et digne de la République française, ce décret sacré qui déclare que le peuple reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme.

Et nous aussi nous joindrons nos cœurs à ceux de nos législateurs et nous nous écrirons dans un saint enthousiasme : Honneur à l'Être Suprême... prospérité au peuple qu'il créa, que la raison et la vertu, que la liberté et l'égalité se fixent à jamais sur le globe. Périssent les tyrans. Honneur à l'Être Suprême. »

ALBERT (*maire*), AUBERTIN aîné, LANDREAU, HENNESSY fils, GENDRUT, FLANDRIN.

11

La société populaire de Saint-Yrieix-la-Montagne (1) témoigne sa joie d'avoir vu échapper la représentation nationale au fer des assassins.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Saint-Yrieix, 10 prair. II*] (3).

« Citoyens représentans,

Encore un crime inutile à l'aristocratie ! encore un triomphe éclatant pour les amis de la liberté ! Les scélérats ont beau faire, la République ne périra pas et ceux qui les premiers osèrent la proclamer, ne doivent pas tomber sous un fer assassin.

France ! réjouis-toi, le crime va périr et la vertu survit. Mais toi, peuple, écoute et frémis ! contemple si tu le peux la noirceur du complot, suis la main parricide qui voulut immoler tes plus fermes appuis et tu reconnaitras la perfidie des rois.

Venge cet attentat..., ce n'est qu'à ce prix que tu peux être libre.

Et vous, représentans fidèles, méprisez le danger, continuez vos efforts, les français en sont dignes. Vous venez d'ajouter un beau feuillet à l'histoire de vos vertus. Les Romains s'en fussent honorés; mais le français, en homme libre, n'y voit que son modèle et son devoir ».

MOREAUD, JOFFROY, SULPICY (*membres du bureau*).

12

La société populaire de Cognac (4) félicite la Convention nationale sur le décret du 18 floréal, par lequel elle déclare que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme.

Qui ne voit pas, dit-elle, qu'à ces idées sublimes et consolantes, le bonheur et la prospérité de la République sont attachés. Il n'y a que des hommes dont le cœur est froid, acide et desséché par le poison du despotisme, qui

puissent méconnaître ces vérités mises en évidence par la nature et avouées par le genre humain.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Cognac, s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Un voile sombre jeté par une main impie couvrait depuis peu le sol de la France; les âmes sensibles et pures en gémissaient; vous l'avez arraché d'une main sage et ferme, et le sol de la France a repris l'aspect riant qui lui est naturel.

Aussi la première voix qui s'est fait entendre dans le temple des lois sur le divin décret du 18 floréal, a été l'interprète de tous les cœurs républicains, et qui n'aurait pas pressé de tout son amour la reconnaissance solennelle de l'existence de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'âme ! Et qui ne sait pas qu'à ces idées sublimes et consolantes le bonheur et la prospérité de la République sont attachés... il n'y a que des hommes dont le cœur est froid, aride et desséché par le poison du despotisme qui puissent méconnaître ces vérités mises en évidence par la nature et avancées par tout le genre humain. Il vous convenait de les proclamer, illustres représentans, elles forment la clé du superbe édifice que vous avez construit, où vous vous êtes servi de modèles à vous-mêmes. Ah ! vous en servirez un jour à l'univers entier. Vous avez cité avec éloge les législateurs et les sages qui ont bien mérité de l'humanité et de leur patrie, la postérité juste et reconnaissante vous placera au-dessus d'eux et ne prononcera vos noms qu'avec attendrissement et respect.

Vive la République. S. et F. ».

SAUTIER (*présid.*), EMARD, CALBAT.

13

Le comité de surveillance de la commune de Givet (3) félicite la Convention nationale d'avoir proclamé l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. La République est sauvée, dit-il, puisque la vertu est la base de notre gouvernement : tremblez, tyrans et hommes pervers, qui redoutez la justice éternelle; et vous, athées, ennemis les plus dangereux du peuple, qui otiez à la vertu malheureuse tout espoir de bonheur, qui vous efforciez de faire croire que cet univers est l'effet du hazard, et qu'un Être-Suprême et tout-puissant ne veille pas à l'établissement de notre liberté.

Il témoigne l'indignation et l'horreur dont il a été saisi à la nouvelle de l'attentat commis sur la personne de Robespierre et Collot-d'Herbois, applaudit au généreux dévouement du brave Geffroy, et termine par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Haute-Vienne.

(2) P.V., XXXIX, 4. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^t).

(3) C 306, pl. 1160, p. 20.

(4) Charente.

(1) P.V., XXXIX, 3. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^t); J. Fr., n° 619.

(2) C 306, pl. 1160, p. 21.

(3) Ardennes.

(4) P.V., XXXIX, 5. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^t).

[Givet, 8 prair. II] (1).

« La République est sauvée puisque la vertu est la base de notre gouvernement. Tremblez tyrans, et vous, hommes pervers qui redoutiez la justice éternelle ! La France libre et victorieuse proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. Vos infâmes complots sont anéantis. Athées, ennemis les plus dangereux de la République, vous qui ôtiez à la vertu malheureuse tout espoir de bonheur, qui vous efforciez de faire croire que cet univers est l'effet du hasard et qu'un Être Suprême tout puissant ne veille pas à l'établissement de notre liberté.

Quels doivent être tes remords, ô Pitt ! ton or est répandu en vain, cet Être Suprême que tu cherchais à avilir veille sur nous, fait découvrir tes trames et punit tes agens. Grâce immortelles vous soient rendues, Législateurs français, il manquait à votre ouvrage de rendre l'espoir à la vertu persécutée et à l'univers, son auteur; mais quels objets viennent troubler notre joie ! Quel monstre ose attenter encore à vos jours. Quoi ! les restaurateurs de la vertu seraient les premières victimes du crime ! Robespierre Collot d'Herbois, un génie céleste, l'Être Suprême, la Liberté, ont écarté de dessus vos têtes les dangers qui les menaçaient et dont la République était l'objet. Vivez pour elle, vivez pour nous tous, la reconnaissance publique, l'amour des républicains, un temple dans leur cœur, seront votre récompense.

Et toi, brave Geffroi, reçois nos actions de grâces, tu as conservé à la France un de ses plus chauds défenseurs; ton danger et ta blessure font l'envie de tous les républicains. Qu'ils t'honorent ! ton nom obtiendra aussi une place dans nos cœurs.

Continuez, Législateurs, faites triompher entièrement la République ! Que les ennemis intérieurs tombent sous le glaive de la loi; notre surveillance vous aidera à les découvrir; au dehors nos armées nous répondent de l'anéantissement des tyrans coalisés; elles volent de victoire en victoire; chaque jour voit un nouveau triomphe, et la terre se dépeuple enfin des despotes qui l'infestaient.

Vive la République, vive la Montagne, Vivent les deux comités sauveurs ».

THOMAS (*présid.*), LANNOY, LION, DUVAL, DAMERON, BEHR, LACHABOSSIÈRE, VIGIE, DUBUIS-SON, DUVEAU.

14

La société populaire de l'Isle-Jourdain, chef-lieu du district de ce nom, département de la Vienne, félicite la Convention nationale sur son énergie à déjouer les trames ourdies contre la liberté, et lui annonce que, jalouse de concourir à la défense de la patrie, elle vient d'armer et équiper 2 cavaliers jacobins pris dans son sein; que l'un d'eux, père de famille, a tout abandonné pour la défense de son pays, et que si le sort de la guerre ne respectoit pas les jours de ce brave républicain, cette société subviendrait avec le plus vif empressement aux besoins de ses enfans.

(1) C 305, pl. 1147, p. 6.

Elle ajoute que la philosophie triomphe dans ce pays; qu'elle s'élève majestueusement sur les ruines des préjugés; qu'il n'y a plus d'autres fêtes que celles de la liberté; que les grands sacrifices à la patrie, le travail, la pratique des vertus, sont le seul hommage qu'elle croit digne de la Divinité, et que 591 marcs d'argenterie provenant des églises de ce district, vont être envoyés à leur destination.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Isle-Jourdain, s.d.] (2).

« Si trop souvent la terre de la liberté à été souillée par des conspirateurs; bien plus souvent encore cette même terre a pu sourire aux efforts généreux, au dévouement sans borne d'une foule de bons citoyens qui se sont levés pour la défendre; grâce à votre énergie les premiers ne sont plus, grâce à votre juste reconnaissance les autres pourront ajouter au plaisir ineffable de faire le bien, celui de se voir appelés les enfans chéris d'une patrie dont ils seront devenus les pères. Le désir de participer et de concourir à ses nombreux triomphes vient d'armer les bras de deux de nos concitoyens et co-sociétaires; l'un d'eux père de famille a tout abandonné pour ne s'occuper que du sort de la liberté. Représentans du peuple, ne soyez pas inquiets sur le sort des enfans de ce défenseur de la patrie; pour calmer les alarmes de la plus vive tendresse, qu'il suffise de l'avoir dans notre cité; nous comptons un grand nombre de bons citoyens, nous, membres de la société républicaine, qui avons armé, monté et équipé le père, nous vous jurons de prouver que nous savons chérir ses enfans. C'est nous qui serons jaloux d'adopter ses enfans si le père que leur a donné la nature ne servirait pas aux armées de la guerre et mourait sur le lit d'honneur.

Ces deux cavaliers jacobins que nous vous offrons ne sont pas les seuls garants de la hauteur de l'esprit public, nous pouvons vous dire avec vérité: la philosophie, triomphe dans ce temps à jamais mémorable. Oh ! comme elle s'assoit majestueusement sur les ruines de tous les préjugés, tant les décombres du vice sont un beau trône pour la vertu ! pas une seule commune du district n'a voulu des prêtres; les professeurs de mensonges peuvent s'en aller ailleurs vendre leurs oremus. Nous ne connaissons plus de fêtes que celles de la liberté, et les cultivateurs se sont bien convaincus par l'expérience que les bœufs ne périssent pas au milieu de leurs labeurs quoiqu'ils travaillent le septième jour, le prétendu grand jour du repos. Les grands sacrifices à la patrie, la pratique des vertus, le travail, voilà nos moyens d'honorer l'Être grand, bon et infini. 591 marcs et tant d'onces d'argent, provenant des églises de ce district, vont être noblement consacrés aux besoins de la République et se purifier dans nos creusets nationaux; c'est ainsi que nous prouvons notre patriotisme par des faits et non par des vaines paroles ».

CONTE (*présid.*), PALONNÈS (*secrét.*), DARAN.

(1) P.V., XXXIX, 5. B^m, 19 prair. (suppl^t); M.U., XL, 264; C. Eg., n° 656.

(2) C 306, pl. 1160, p. 22.